

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20180307-D2018-13-DE
Date de télétransmission : 12/03/2018
Date de réception préfecture : 12/03/2018

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2018-13 en date du 07/03/2018 approuvant le compte administratif 2017 du budget assainissement :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 07 Mars 2018, à 19H30, suivant convocation en date du 1^{er} mars 2018, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Andrée HARGE, Christine CASTANET, Jean-Claude LEBLOIS, Marc DUBREUIL.

Représentés :

Michel DUCHEZ procuration à Michel JACQUET,
Dominique GILLES procuration à Roger DESROCHE,
Sylvie ALAMARGOT procuration à Alain FAUCHER,
Thierry ARMAND procuration à Andrée HARGE.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	9	4	8	11	11	0

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du budget assainissement, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget assainissement, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reportés		0,00	49984,97		49984,97	C
Opérations de l'exercice	43065,76	48721,93	40312,99	92892,62	83378,75	141614
TOTAUX	43065,76	48721,93	90297,96	92892,62	133363,72	141614
Résultats de clôture		5656,17		2594,66	0,00	825C
Restes à réaliser					0,00	C
TOTAUX CUMULES		5656,17	0,00	2594,66	0,00	825C
RESULTATS DEFINITIFS		5656,17		2594,66		825C

2°) **APPROUVE**, hors présence du maire, à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement 2017.

A La Geneytouse, le 09 mars 2018

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 12 mars 2018.